

## Anciennes Halles SOLLAC et bâtiments annexes avenue de Thionville – WOIPPY (57)

### ÉTAT DES LIEUX ENVIRONNEMENTAL – VOLET BIODIVERSITÉ DIAGNOSTIC PRÉVENTIF 2022

en période de transit printanier des Chiroptères et phase nuptiale de l'Avifaune

### MISE À JOUR EN 2024 DU DIAGNOSTIC PRÉVENTIF

en période de transit automnal des Chiroptères et phase post-nuptiale de l'Avifaune



Vue des Halles

- 11 septembre 2024 – source : l'AdT

Numéro interne : 4311

Bon de commande n°77 du 05/04/2022 et n°62 du 23/08/2024.

Septembre 2024



## L'ATELIER DES TERRITOIRES

1 Rue Marie-Anne de Bovet  
57000 METZ

☎ 03 87 63 02 00

✉ atelier.territoire@atelier-territoires.com

**Expertise :**

**M. BAUER ET  
A.KNOCHEL**

**Rédaction du document :**

**A.KNOCHEL**

**Relecture du document :**

**S. TOUTAIN  
EPFGE**

**Iconographie** sauf mention contraire :

**l'AdT**

### Contact du chargé d'études :

alexandre.knochel@atelier-territoires.com  
03 87 63 02 00

**Septembre 2024**

# Sommaire

1. Contexte.....	5
2. Enjeux environnementaux – approche bibliographique .....	8
3. Enjeux environnementaux – bilan de l'étude par taxon - faune et flore protégées .....	9
4. Synthèse.....	19
5. Préconisations au sujet de la dépollution et de la déconstruction des bâtiments : .....	20



---

## 1. Contexte

La commune de Woippy dispose d'une friche industrielle (anciennes halles Sollac, route de Thionville) desservie avantageusement par les transports en commun. L'activité de ces halles s'est arrêtée il y a une vingtaine d'années.

L'Eurométropole de Metz a pris la décision d'y implanter une nouvelle piscine métropolitaine. En effet, il manque actuellement plus de 1 000 m<sup>2</sup> de piscine sur l'agglomération avec une carence en particulier au nord de Metz.

L'EPFGE a été missionné pour l'opération de pré-aménagement avec un programme de dépollution et de démolition devant déboucher sur une rétrocession à la collectivité.

Pour sécuriser cette opération sur le plan de la prise en compte de la biodiversité protégée, l'EPFGE a missionné de manière volontariste l'AdT pour un diagnostic préventif biodiversité. Une inspection préventive du site a été réalisée avec les services municipaux de la ville de Woippy le lundi 16 mai 2022 en **phase de transit printanier des chauves-souris et phase nuptiale des oiseaux**.

L'EPFGE a missionné l'AdT en août 2024 pour une mise à jour sur le périmètre 2022 et des investigations sur des bâtiments complémentaires (pas compris dans l'inspection de 2022), toujours afin de sécuriser l'opération. L'AdT a ainsi réalisé une inspection du site le 10/09/2024 en **phase de transit automnal des chauves-souris et phase postnuptiale des oiseaux**. Le présent rapport synthétise les résultats des deux visites préventives diligentées par l'EPFGE.

**Tableau récapitulatif de l'état des prospections - faune protégée**

	Inventaires			
Saisons	Automne	Hiver	Printemps	Été
Site	10/09/2024	/	12/05/2022	/
	visite de mise à jour et inspection de bâtiments additionnels		visite initiale	

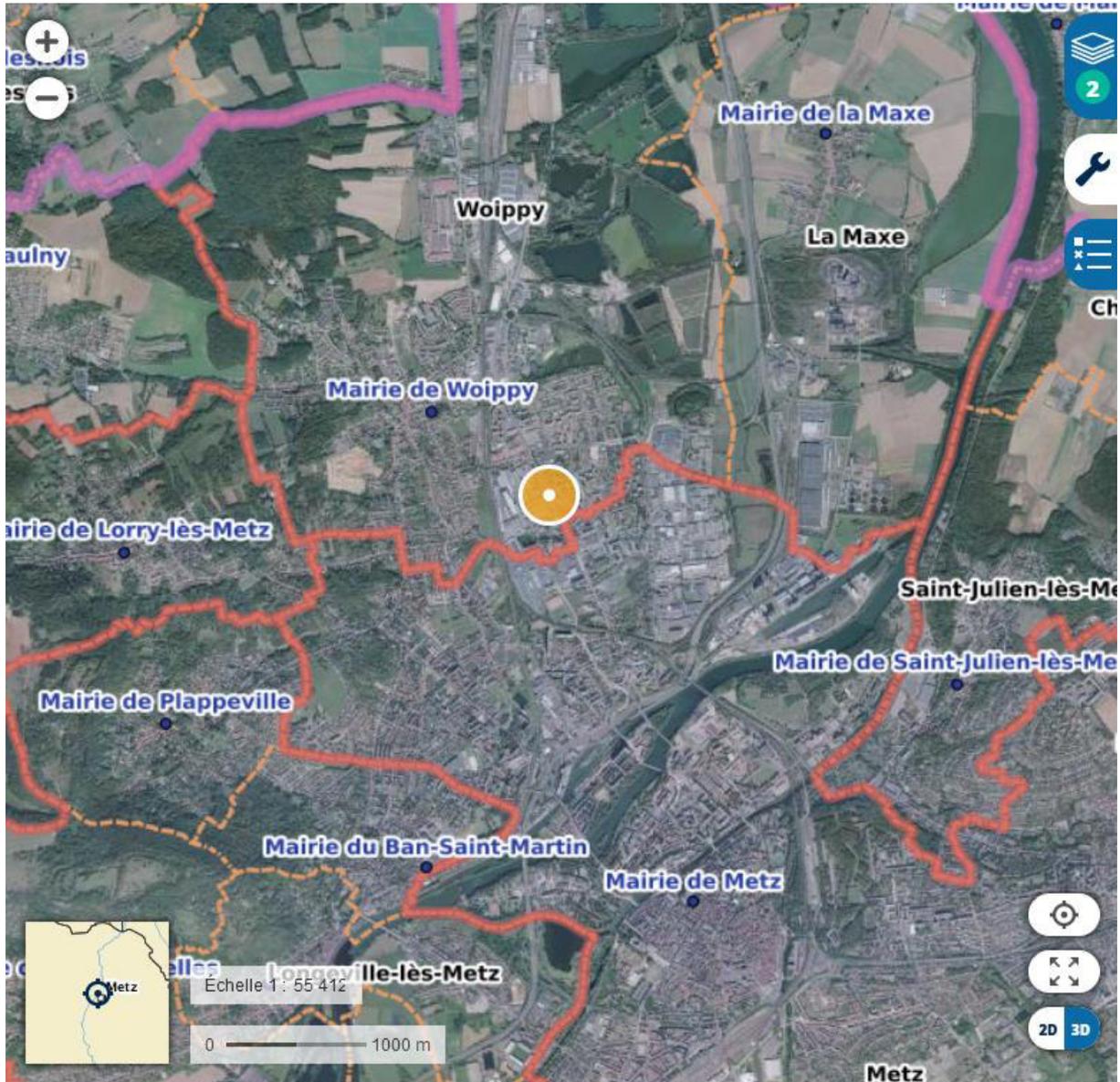
Légende : **si fait : date** / = non requis

## Éléments factuels sur le site d'étude

La surface est inférieure à 10 ha.

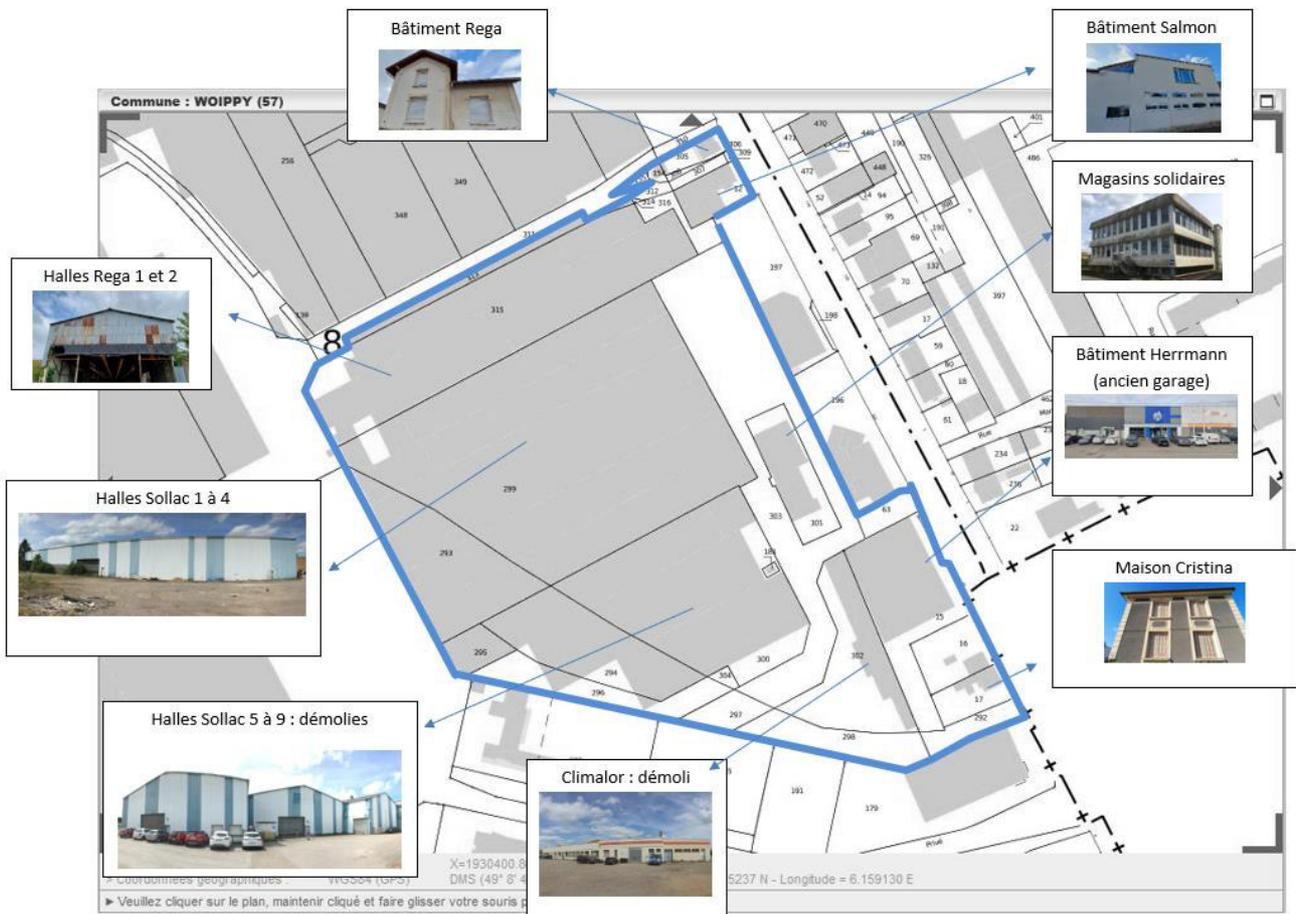
Section cadastrale : 08.

Figure 1. Carte de localisation de l'ancien site Sollac à Woippy  
(Source : Geoportail)



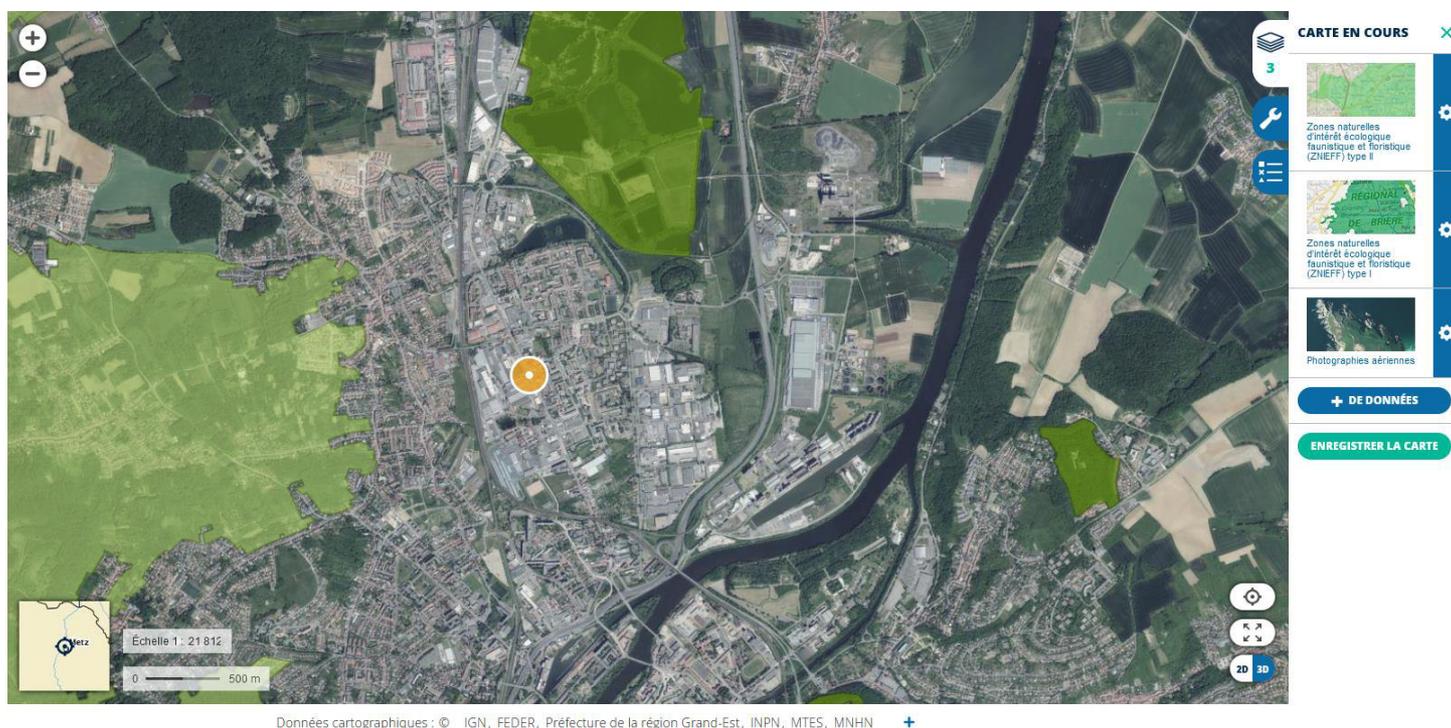
Données cartographiques : © IGN, FEDER, Préfecture de la région Grand-Est +

Figure 2. Carte de la zone d'étude définie par le périmètre bleu (Source : cadastre)



## 2. Enjeux environnementaux – approche bibliographique

Figure 3. Sites naturels répertoriés à proximité (ZNIEFF) de l'ancien site Sollac de Woippy



**Le site d'étude, en contexte urbanisé, n'est pas compris dans un périmètre de portée à connaissance (ZNIEFF ou ZICO) ni dans un espace naturel protégé.**

### 3. Enjeux environnementaux – bilan des inspections préventives

Récapitulatif des inspections préventives sur site avec les conditions rencontrées :

Phase	Date d'inventaire	Groupe/intervention	Conditions
Printemps	12/05/2022	Chiroptères et oiseaux en particulier	+21°C, couvert nuageux 2/8, vent Beaufort 2-3
Automne	10/09/2024	Chiroptères et oiseaux en particulier	+18°C, couvert nuageux 8/8, vent Beaufort 0-1

#### Compte rendu photographique commenté des visites préventives de 2022 (initiale) et 2024 (mise à jour et bâtiments complémentaires investigués)

**Matériel déployé pour les inspections :** jumelles anti-reflets et haute définition, endoscope, microscope, lampes frontales, lampes torches et détecteur d'ultrasons.

La campagne de 2024 a consisté à **réactualiser** la visite préventive de mai 2022 et à **réaliser une inspection sur des bâtiments complémentaires** nouvellement acquis sur la zone par l'EPFGE.

#### Bâtiment Rega 30 avenue de Thionville - EXTÉRIEUR





Présence d'un **nid de Moineau domestique** sur le pignon nord, dans l'espace entre une poutre et le débord de toiture.



**Oiseaux** : nidification du Moineau domestique à raison d'un nid observé.

**Chiroptères** : la visite préventive via une inspection exhaustive n'a révélé aucun individu, ni aucun indice de colonie de chauves-souris ou même d'individu (urine, suint et guano). L'observation est sans équivoque et ne nécessite pas de complément par une observation en « sortie de gîte ».

### Bâtiment Rega 30 avenue de Thionville - INTÉRIEUR



Rez-de-chaussée, R+1 et comble aménagé clos.



Sous-sol clos.

**Oiseaux** : sans objet car défavorable (clos).

**Chiroptères** : sans objet car défavorable (clos).

### Bâtiment Salmon 28 avenue de Thionville - EXTÉRIEUR



**Oiseaux** : présence de deux **nids de Moineau domestique** bénéficiant d'une planche de rive décrochée, vers la cour intérieure.

**Chiroptères** : la visite préventive via une inspection exhaustive n'a révélé aucun individu, ni aucun indice de colonie de chauves-souris ou même d'individu (urine, suint et guano).

L'observation est sans équivoque et ne nécessite pas de complément par une observation en « sortie de gîte ».

Bâtiment Salmon 28 avenue de Thionville - INTÉRIEUR



**Oiseaux** : sans objet car défavorable (clos).

**Chiroptères** : sans objet car défavorable (clos).

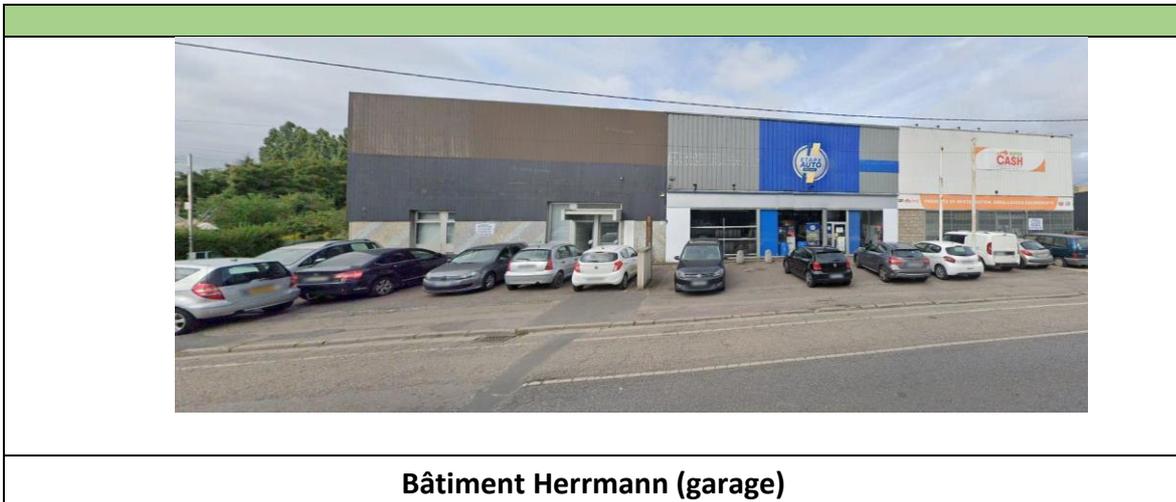
## Magasins solidaires - EXTÉRIEUR



### Observations :

Absence de faune protégée. Bâtiment défavorable aux Chiroptères (clos et utilisé). L'observation est sans équivoque et ne nécessite pas de complément par une observation en « sortie de gîte ».

## Bâtiment situé à l'est de l'emprise - EXTÉRIEUR



### Observations :

Absence de faune protégée. Bâtiment défavorable aux Chiroptères (clos et utilisé). L'observation est sans équivoque et ne nécessite pas de complément par une observation en « sortie de gîte ».

## Bâtiment Climalor – EXTÉRIEUR (démoli depuis)



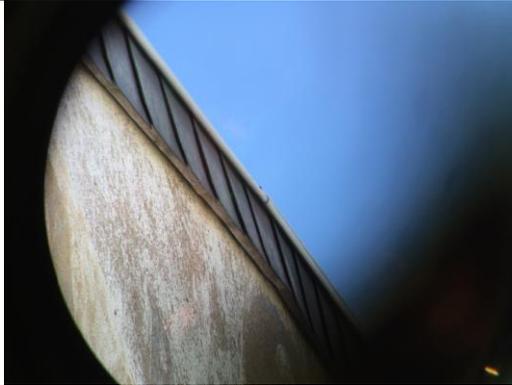
**Bâtiment Climalor**

### Observations :

Absence de faune protégée. Bâtiment défavorable aux Chiroptères (clos et utilisé). L'observation est sans équivoque et ne nécessite pas de complément par une observation en « sortie de gîte ».

## Maison Cristina 12 avenue de Thionville - EXTÉRIEUR





**Oiseaux** : rien à signaler.

**Chiroptères** : la visite préventive via une inspection exhaustive n'a révélé aucun individu, ni aucun indice de colonie de chauves-souris ou même d'individu (urine, suint et guano).  
L'observation est sans équivoque et ne nécessite pas de complément par une observation en « sortie de gîte ».

### Maison Cristina 12 avenue de Thionville - INTÉRIEUR

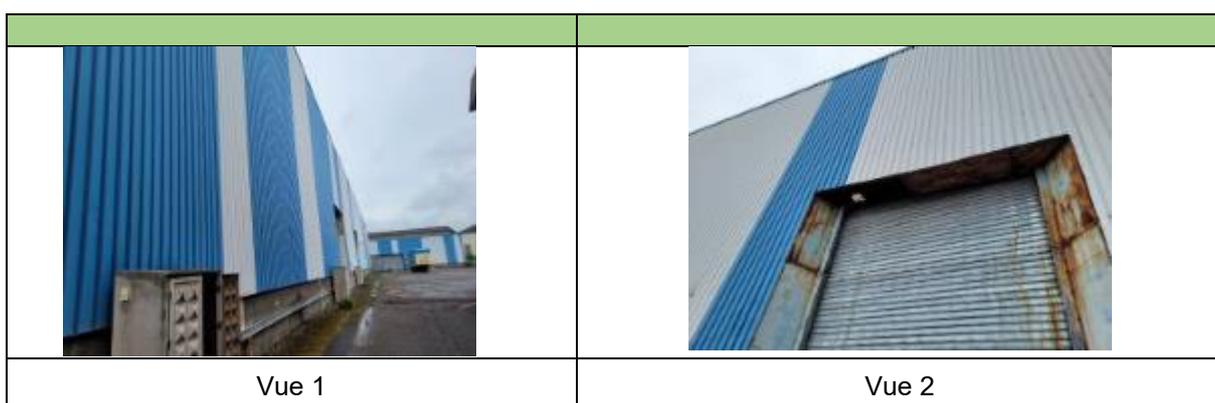




**Oiseaux** : rien à signaler.

**Chiroptères** : la visite préventive via une inspection exhaustive n'a révélé aucun individu, ni aucun indice de colonie de chauves-souris ou même d'individu (urine, suint et guano).  
L'observation est sans équivoque et ne nécessite pas de complément par une observation en « sortie de gîte ».

**Halles Sollac n°1 à 9 (n°5 à 9 démolies depuis)  
– EXTÉRIEUR et INTÉRIEUR**



**Observations** :

Absence de faune protégée. Bâtiments défavorables aux Chiroptères. L'observation est sans équivoque et ne nécessite pas de complément par une observation en « sortie de gîte ».

## Halles Rega 1 et 2 – EXTÉRIEUR et INTÉRIEUR



Vue 1



Vue 2



Vue 3



Vue 4



Vue 4



Vue 5

### Observations :

Absence de faune protégée. Bâtiments défavorables aux Chiroptères. L'observation est sans équivoque et ne nécessite pas de complément par une observation en « sortie de gîte ».

**Autres taxons sur l'ensemble de la zone d'étude :**

<b>Reptiles : /.</b>	<b>Flore : /.</b>	<b>Habitats naturels : /.</b>
----------------------	-------------------	-------------------------------

Nous n'avons pas décelé d'autres enjeux d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégés dans ce contexte anthropique bâti et aux sols soit bétonnés soit en enrobé.

## 4. Synthèse

### \*Bilan des visites préventives faunistiques

La visite préventive du **12/05/2022** n'a pas mis évidence d'enjeux espèces protégées ni de potentialités.

La visite préventive du **10/09/2024** a visé :

- une mise à jour de la visite préventive de 2022 ;
- et une inspection de bâtiments complémentaires nouvellement acquis par l'EPFGE sur la zone.

Un **enjeu Moineau domestique** a été relevé sur deux bâtiments complémentaires (étude 2024) avec respectivement **1 et 2 nids présents** sur les bureaux Rega et Salmon.

**Il n'y a aucun enjeu sur les Chiroptères et les inspections diurnes menées sont sans équivoque** pour l'ensemble de l'emprise de bâtiments. Elles ne nécessitent pas de compléments en l'espèce avec de l'observation en « sortie de gîte ». L'un ou l'autre individu erratiques de chauves-souris - de passage - ne sont cependant pas exclus avec l'utilisation des bâtiments comme reposoirs temporaires (comme derrière un volet ou sur une façade maison). Comme pour les oiseaux, des individus peuvent être amenés à survoler l'édifice, à s'y accrocher ponctuellement et à déféquer au gré de leurs visites. Ces éléments, pris seuls, ne sont cependant pas constitutifs d'un habitat protégé d'espèce qui tomberait sous le coup de la loi.

**Une étude dite « 4 saisons » ne se justifie pas pour le site dont les enjeux ont été circonscrits par l'inspection préventive de 2022 et 2024 (mise à jour et compléments).**

### \*Séquence Éviter – Réduire - Compenser

La présence du Moineau domestique (individu et habitat de nidification protégés) nécessite le déploiement d'une séquence éviter-réduire-compenser.

## 5. Préconisations au sujet de la dépollution et de la déconstruction des bâtiments :

Nous préconisons :

### Réduction :

- Démolition du bâtiment Rega et du bâtiment Salmon entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 28 février pour éviter de détruire des nids actifs de Moineau domestique **OU pose anticipée des nichoirs + neutralisation des sites de nidification** (hors nidification) pour laisser une fenêtre de travaux sur les 12 mois de l'année.

### Compensation :

- Pose avant le 1<sup>er</sup> mars de 6 nichoirs à Moineau domestique dans le quartier (choix d'un secteur propice au cycle de vie de l'espèce, ce qui ne sera pas le cas immédiatement de l'emprise du site Sollac). Les nichoirs pourraient avantageusement être posés sur un bâtiment existant ou sur un mât ad 'hoc dans une zone favorable.



Nichoir à moineaux Vivara Pro WoodStone

[Consulter >](#)



Source : AdT

Rédaction du rapport le 20/05/2022 : Alexandre KNOCHEL – l'AdT  
Mise à jour 30/09/2024 : idem – l'AdT